

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.140

L'An Deux Mille Un, le 19 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

13 NOVEMBRE 2001

13 NOVEMBRE 2001

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. HUGENDBLER par M. MOST  
M. BUJARD par M. CHABANEAU  
Melle LABEYRIE par Mme GEOFFROY  
M. SIMONNET par Mme PELTIER  
Melle TURPIN par M. BOURGEOIS

**ABSENTS-EXCUSES** : MM. FAVRE, RAYMOND

**ABSENT (décédé)** : M. CARRIE

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 30

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : Les Jardins du Monde - Signatures de marchés et appels d'offres

VOTE : POUR : 24  
CONTRE : 3  
ABSTENTIONS : 3

A l'issue des précédents appels d'offres et consultations en marchés négociés, le Conseil Municipal a été amené à retenir les entreprises chargées de réaliser les travaux des Jardins du Monde.

A ce jour, 21 lots ont été attribués :

- lot 1 : Forages et Fondations
- lot 2 : Gros oeuvre
- lot 3 : Charpente métallique serrurerie
- lot 4 : Charpente bois
- lot 5 : Couverture Etanchéité
- lot 6 : Façades
- lot 7 : Menuiseries intérieures
- lot 8 : Cloisons faux plafonds
- lot 9 : Revêtements sols
- lot 10 : Peinture
- lot 11 : Courants forts et faibles
- lot 12 : Chauffage ventilation plomberie
- lot 13 : Clos couvert - serre
- lot 16 : Nébulisation atrium
- lot 17 : Irrigation et traitement des bassins
- lot 18 : Régulation climatique atrium
- lot 19 : Eclairage
- lot 20 : Paysage
- lot 21 : Paysage sol mobilier
- lot 22 : Paysage plantations engazonnement
- lot 24 : Paysage fontainerie arrosage

Trois lots restent à attribuer :

- lot 14 : Scénographie accueil Pavillon des enfants
- lot 15 : Scénographie atrium et tube
- lot 23 : Paysage - Passerelles

Les montants des lots attribués s'élèvent à 30.447.519,33 F HT. Les marchés ont été régularisés et notifiés aux entreprises, leur exécution est en cours.

Pour les trois lots à attribuer, un nouvel appel d'offres ouvert a été lancé vu la consultation initiale déclarée infructueuse.

Dans ce cadre, la SEMDAS, mandataire, a lancé cette consultation selon les modalités suivantes :

- BOAMP le 3 Juillet 2001
- SUD OUEST le 26 Juin 2001
- LE MONITEUR le 29 Juin 2001

La remise des offres initialement prévue en Juillet 2001 a été reportée au 24 Septembre 2001.

L'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres de la Ville de ROYAN a eu lieu le 1er octobre et le choix le 15 Octobre 2001.

Dans le cadre de cette consultation, les lots 14 et 15 ont été scindés en sous-ouvrage :

LOT 14 :

- lot 14 A : Menuiserie bois
- lot 14 B : Jeux d'enfants
- lot 14 C : Sols coulés pour enfants
- lot 14 D : Objets décoratifs
- lot 14 E : Peinture
- lot 14 F : Electricité - Sonorisation - Gestion des Scénarios

LOT 15 :

- lot 15 A : Menuiserie bois
- lot 15 B : Maçonnerie
- lot 15 C : Plomberie

Le lot 23 maintient les mêmes prestations.

Au vu des offres reçues, de l'analyse effectuées par la Maîtrise d'oeuvre, la Commission d'Appel d'Offres régulièrement réunie a décidé de :

- déclarer le 1er Octobre 2001 les lots 14 D, 14 E, 15 B et 23 infructueux et d'engager une consultation en marchés négociés.

- retenir le 15 Octobre 2001 les entreprises suivantes pour l'exécution des lots :

- . 14 A : Entreprise AMR pour un montant de 58.874,51 Euros HT
- . 14 C : Entreprise ECOGOM pour un montant de 15.368,15 Euros HT
- . 14 F : Entreprise ALLEZ & CIE pour un montant de 19.725,00 Euros HT
- . 15 A : Entreprise PES pour un montant de 55.835,60 Euros HT
- . 15 C : Entreprise CSA pour un montant de 2.804,20 Euros HT

De déclarer le 15 Octobre 2001, le lot 14 B infructueux et d'engager une consultation en marché négocié.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouf l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver la procédure menée par la SEMDAS et de l'autoriser à signer avec les entreprises, ci-après, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 15 Octobre 2001, les marchés correspondants pour les lots suivants et de lancer les ordres de services correspondants :

- lot 14 A : Entreprise AMR pour un montant de 58.874,51  
Euros HT
- lot 14 C : Entreprise ECOGOM pour un montant de 15.368,15  
Euros HT
- lot 14 F : Entreprise ALLEZ & CIE pour un montant de  
19.725,00 Euros HT
- lot 15 A : Entreprises PES pour un montant de 55.835,60  
Euros HT
- lot 15 C : Entreprise CSA pour un montant de 2.804,20  
Euros HT

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 22 novembre 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

**H. THOMAS**